

« DE CANCON À CANCÚN, POUR UNE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE » : RASSEMBLEMENT CITOYEN –
SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2010 –

DOSSIER DE PRESSE

DE CANCON À CANCÚN
POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE !!

S.O.S.!!

SAMEDI 4 DÉCEMBRE 2010
À partir de 12h, toutes et tous à CANCON (47)
CHANGEONS LE SYSTÈME, PAS LE CLIMAT !!

Premiers signataires : AITEC, les Amis de la Terre, ATTAC, Action Consommation, Bizi !, CADTM, Combat Monsanto, la Confédération Paysanne, Coordination contre le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes, Ecopol, Faucheurs Volontaires d'OGM, Fédération Sud Étudiant, Horizon Vert, Réseau Sortir du Nucléaire, Union Syndicale Solidaires, Urgence Climatique Justice Sociale, ...

Soutenu par : les Alternatifs, Europe Écologie - Les Verts, FASE, Gauche Unitaire, Les Jeunes Verts, NPA, le Mouvement des Objecteurs de Croissance, le Parti de Gauche, ...

Covoiturez !! -> www.covoiturage.fr
<http://blog.cancon2010.org>



Fondée en 1998, Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) promeut et mène des actions de tous ordres en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde.

Mouvement d'éducation populaire, l'association produit analyses et expertises, organise des conférences, des réunions publiques, participe à des manifestations...

Fin 2007, Attac est présente dans une cinquantaine de pays ; Attac France compte près de 15 000 membres dont 413 personnes morales et 215 comités locaux. Il existe une coordination d'élus Attac à l'assemblée nationale, au sénat et au parlement européen.

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 42 membres élus par les adhérents, et dispose de l'expertise d'un conseil scientifique de 110 membres.



Les Amis de la Terre

La Fédération des Amis de la Terre France est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial - Les Amis de la Terre International – présent dans 77 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes, qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.



La crise écologique actuelle (les changements climatiques, la raréfaction des énergies fossiles et matières premières disponibles, l'inquiétant déclin de la biodiversité, etc.) nous confronte aux limites de la Terre.

L'économie capitaliste et notre modèle de développement productiviste sont construits sur le pillage des ressources et la mise en concurrence des individus, des populations, des communautés, des Etats et des collectivités.

Cette logique a sérieusement mis à mal notre planète et ses grands équilibres, et menace désormais l'avenir même de nos sociétés et d'une partie importante du monde vivant.

Les enjeux sont clairs, ils sont connus, ils sont chiffrés. Et surtout, tout se joue maintenant !

Le mouvement Bizi ! a pour cadre d'action principal le Pays Basque nord et s'inscrit pleinement dans la mouvance altermondialiste internationale.

Notre action s'inscrit naturellement dans le combat pour la diversité culturelle. Notre communication est bilingue français / euskara.

Nous voulons mener des actions et mobilisations déterminées, à la hauteur des enjeux cruciaux auxquels l'humanité et la planète sont confrontées aujourd'hui, tout en rejetant sans ambiguïté toute stratégie clandestine ou action violente.

Le mouvement Bizi ! se veut absolument indépendant de tout parti politique et a fortiori des pouvoirs publics.



Confédération paysanne

Un syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

La Confédération paysanne est un syndicat paysan, né en 1987, devenu et reconnu depuis comme une composante essentielle et incontournable du syndicalisme français.

Depuis sa création, la « Conf' » remet en cause le modèle de développement agricole productiviste des 40 dernières années qui continue d'engendrer : une diminution constante du nombre de paysans, une baisse des prix agricoles, des surproductions à répétition, des crises sanitaires récurrentes, de fortes inégalités entre régions françaises, européennes et mondiales.

Ses adhérents sont tous paysannes ou paysans, en activité ou retraités, mais la Conf' porte un message non corporatiste considérant que : l'agriculture et l'alimentation sont d'abord l'affaire de tous. Elle inscrit son projet dans une action plus vaste à l'échelle de la société, c'est pourquoi elle est un des acteurs et animateurs du mouvement social français et international.

Pour la Conf', le premier rôle de l'agriculture est de nourrir les Hommes en quantité, en qualité, en diversité. Les enjeux climatiques et démographiques, énergétiques et écologiques, imposent de nouvelles politiques agricoles alimentaires, environnementales et sociales.



**Les Amis
de la Terre**

Pour une justice climatique : Position des Amis de la Terre sur le climat

La justice sociale et environnementale, et son inévitable corollaire de sobriété, sont le cœur des valeurs des Amis de la Terre. Elles inspirent cette position.

1. Les enjeux

L'emballage des émissions de GES

A côté de l'effet de serre d'origine naturelle s'est développé un effet de serre anthropique (d'origine humaine). Les émissions anthropiques de GES (gaz à effet de serre) ont augmenté de 70% depuis 1970 pour atteindre 49 milliards de tonnes CO₂eq (tonnes d'équivalent CO₂) en 2004. En 2007, la concentration de CO₂ dans l'atmosphère a atteint 384 parties par million (ppm) - 430 ppm en incluant les autres GES -, alors qu'elle était restée stable à 280 ppm pendant les 400 000 dernières années. Un scénario « business as usual » (désormais appelé scénario catastrophe par des experts) conduirait à 750 ppm en 2050. Selon le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat des Nations unies (GIEC), la référence scientifique mondiale, ce bouleversement conduirait à un réchauffement mondial de 1,4 à 5,8°C d'ici 2100. Par comparaison, seulement 4°C nous séparent de la dernière ère glaciaire en Europe.

La France et l'Union européenne ont fixé l'objectif de ne pas dépasser 2°C d'augmentation de la température mondiale d'ici 2100. Au delà de ce seuil, les risques sont exponentiels. Mais la transcription actuelle de l'UE en objectif d'émissions (limite de 450 ppm de CO₂) n'a que 50% de chances de respecter le seuil des +2°C. Selon M. Rajendra Pachauri, président du GIEC, il ne reste que 7 ans pour inverser la courbe d'évolution des températures. Si les émissions de GES continuent d'augmenter après cette période, le risque d'emballage climatique incontrôlable devient élevé. Le Worldwatch Institute a estimé impératif que les émissions déclinent au point de devenir négatives à partir de 2050, et souligne que même une augmentation limitée à +2°C aurait des conséquences « inacceptables ».

Des responsables et des victimes bien identifiées

La moyenne des pays industrialisés est de 16 tonnes CO₂eq par habitant par an, soit quatre fois celle des pays du Sud. En 2004, les pays industrialisés représentaient ainsi 46% des émissions mondiales pour seulement 20% de la population. Le décalage est encore plus flagrant si l'on mesure les émissions historiques des pays riches, car les émissions des pays du Sud (émergents principalement) n'augmentent fortement que depuis deux décennies.

Les pays riches sont situés pour la plupart dans des climats tempérés, parmi les plus stables. A l'inverse, alors qu'ils émettent peu de GES par habitant, les pays du Sud sont et seront frappés de manière disproportionnée. Les changements climatiques vont ainsi aggraver les injustices écologiques et sociales.

Des risques incontrôlables

Les changements climatiques sont une des plus graves menaces auxquelles l'humanité et la planète aient jamais été confrontées. 30% des espèces vivantes pourraient disparaître avec une hausse de 2,5°C. Toutes les activités humaines sont également concernées. Les catastrophes dites « naturelles » vont encore s'accroître, leur coût mondial pouvant s'élever à 1000 milliards de dollars par an d'ici 2040 selon le PNUE. Du fait de l'aggravation combinée des sécheresses, de l'aridité, de la montée des eaux, de l'expansion du paludisme, etc, de grandes parties de la planète deviendront inhabitables, entraînant des déplacements massifs de populations. Sans aucun statut légal protecteur, les déplacés environnementaux sont déjà estimés à plus de 25 millions aujourd'hui et pourraient être 200 millions à l'horizon 2050, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM). Ces déplacements forcés gigantesques généreront des troubles sociaux graves, des crises politiques voire des conflits. La vitesse et l'ampleur de ces bouleversements risquent d'être extrêmes : elles mettront sous pression les systèmes de gouvernance internationaux, nationaux et locaux, en risquant de dynamiter les institutions les plus fragiles, amoindrissant encore leur capacité de réponse à ces défis.

La financiarisation de la crise climatique

Les pays industrialisés ont mis en place des marchés carbone, fonctionnant avec un plafond global et l'échange de quotas entre acteurs excédentaires et demandeurs. Ces marchés, dont le plus important est le marché européen issu de la directive quotas, ont déjà souffert d'effondrement des prix (en cas d'allocation excessive de quotas ou lors de la crise financière), de spéculation (notamment avec la création d'un marché

secondaire ouvert aux acteurs financiers, non soumis aux quotas mais attirés par les profits potentiels). Ont également été créés des mécanismes de compensation, ou mécanismes de flexibilité (issus du Protocole de Kyoto) : ils consistent pour les pays industrialisés à financer dans d'autres pays des réductions d'émissions de GES plutôt que de réduire leurs émissions domestiques. C'est principalement le Mécanisme de Développement Propre (MDP) entre pays industrialisés et pays du Sud, très controversé. Selon l'université de Stanford, 1/3 à 2/3 des crédits MDP sont fictifs. Et moins de 1% des projets sont susceptibles de contribuer de manière significative au développement durable dans le pays hôte selon l'étude Sutter-Perreno. Les populations y sont rarement associées correctement. Les MDP sont en outre en concurrence directe avec les demandes des pays riches aux pays émergents (où se situent la majorité des projets MDP) de réduire leurs propres émissions.

Enfin, nucléaire, forêts, agriculture et OGM risquent d'être inclus dans la compensation carbone. Si c'était le cas, la Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD) transformerait les forêts en stocks de carbone au détriment de la biodiversité et créerait une menace d'éviction ou de pression insoutenable sur les populations forestières ou bénéficiant des forêts, notamment les populations indigènes.

Le symptôme d'une crise globale

Même le très conservateur rapport Stern de 2006 est explicite sur le sujet : « Le changement climatique est la plus grande faillite de l'économie de marché que le monde ait jamais connue ». Le laisser-faire coûterait 5 à 20% du PIB, alors qu'éviter la crise coûterait 2 à 3% seulement. La crise climatique n'est que le symptôme d'une crise plus systémique : le modèle de « développement » que les pays du Nord ont mis en place tient très peu compte de ses impacts sociaux et environnementaux. Le modèle économique dominant favorise et valorise la surconsommation, l'exploitation des ressources jusqu'à leur épuisement, et entraîne des gaspillages d'énergie et de ressources naturelles. Ce modèle n'est pas viable à moyen terme : nous pillons et asphyxions la planète, en utilisant en quelques décennies des stocks que la Terre a mis des centaines de millions d'années à constituer. Pour la majorité de la population mondiale, cette surexploitation génère misère, inégalités et conflits, et les tensions géopolitiques liées à l'exploitation des ressources naturelles risquent encore de s'aggraver.

2. Ce que veulent les Amis de la Terre

Respecter les droits humains dans la lutte contre les changements climatiques

Le droit à la vie, mais aussi les droits à l'alimentation, à l'eau, à la santé, au logement, à une vie sociale décente et à la paix doivent être respectés. La communauté internationale et les Etats ont l'obligation de prendre toutes les mesures permettant d'empêcher les violations de ces droits du fait des changements climatiques. Les deux axes de ces mesures sont l'atténuation des émissions et l'adaptation aux changements climatiques. Leur définition et leur suivi, au niveau international comme national et local, doivent être réalisés en associant la société civile et les citoyens. Les droits à l'information et à la participation impliquent d'associer systématiquement la société civile aux processus de décision. Notamment, le problème des déplacés environnementaux appelle d'ores et déjà des réponses spécifiques : l'adoption d'un cadre juridique nouveau et la mise en place de politiques publiques à la hauteur des enjeux.

Réduire les émissions domestiques de GES des pays industrialisés d'au moins 40% d'ici 2020 et 95% d'ici 2050

Le GIEC a fourni des fourchettes de réductions de GES nécessaires pour les pays industrialisés et pour le monde : ce consensus scientifique mondial doit être la base des négociations politiques. Les Amis de la Terre estiment que les fourchettes hautes doivent être retenues, compte tenu des rapports récents plus alarmistes et du principe de précaution. Avant tout, les pays industrialisés doivent ainsi réduire leurs émissions de GES de 40% minimum d'ici 2020, puis de 95% minimum d'ici 2050 en modifiant radicalement leurs modes de production et de consommation. Au niveau mondial, les émissions doivent être réduites de 80% d'ici 2050. Dans ce cadre, le pic des émissions mondiales doit être situé en 2015 et être inférieur à 420 ppm.

Il est également devenu nécessaire d'élaborer un scénario international visant 350 ppm de CO₂eq, scénario qui augmenterait à 80% nos chances de rester en dessous du seuil des +2°C.

Ces objectifs ont pour but d'aboutir à un espace environnemental soutenable par habitant au niveau mondial, objectif central des Amis de la Terre. En matière climatique, il faut atteindre ainsi un seuil de 1 t CO₂ par habitant par an d'ici 2050, pour une population (à cette date) de 9 milliards d'habitants.

Rembourser la dette écologique des pays industrialisés aux pays du Sud

L'annulation totale de la dette financière des pays pauvres est un préalable impératif. Pour les Amis de la Terre, la dette écologique se définit comme la dette cumulée contractée par les pays industrialisés du Nord vis-à-vis des pays du Sud, du fait notamment du pillage des ressources, de la destruction de la biodiversité, des dommages environnementaux, de l'accaparement de terres agricoles, etc. La dette écologique ne se pose pas seulement en termes financiers mais aussi éthiques et juridiques : l'objectif est avant tout de rendre aux populations du Sud la maîtrise de leurs ressources naturelles, et de leur permettre de faire respecter leurs droits. La dette climatique concerne plus spécifiquement les émissions de gaz à effet de serre.

Du fait de leur responsabilité historique dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre, les pays industrialisés sont les premiers à devoir aujourd'hui réparer les bouleversements climatiques actuels, au *pro rata* de leurs émissions historiques et de leur richesse économique par habitant. Les financements doivent servir à la fois à l'atténuation des émissions de GES des pays du Sud et à leur adaptation aux changements climatiques inévitables.

Les pays industrialisés doivent apporter des financements prévisibles, suffisants, obligatoires, équitables, additionnels et vérifiables. La Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CNUCC) doit avoir la supervision de l'ensemble des financements.

Des financements innovants sont impératifs. Un mécanisme unique ne suffira pas à répondre aux enjeux. Les Amis de la Terre demandent notamment la création de taxes à double dividende (généralisant recettes fiscales ET évolution des comportements), notamment d'une taxe carbone-énergie, d'une taxe sur les émissions des transports internationaux aériens et maritimes, et de taxes sur les transactions financières. De nouveaux mécanismes de distribution hors Banque Mondiale et FMI doivent eux aussi être créés pour que les fonds servent effectivement à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, dans le cadre d'une gouvernance internationale équilibrée et avec la participation systématique des populations. Outre les financements, les pays riches doivent faciliter des transferts de technologie libres de droits de priorité intellectuelle pour favoriser des modes de développement sobres en carbone dans les pays du Sud. Enfin, ils doivent favoriser la liberté de circulation des populations du Sud pour que les savoirs et les savoir-faire circulent.

Rejeter les fausses solutions aux changements climatiques

Les Amis de la Terre rejettent les fausses solutions technologiques aux changements climatiques que sont le nucléaire, les grandes barrages qui ne respectent pas les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages, le captage et stockage du carbone, les agrocarburants, les OGM et les plantations de monocultures intensives. Les Amis de la Terre demandent également l'arrêt progressif de l'extraction des fossiles en les laissant dans le sol, en commençant par les plus polluants (charbon, sables bitumineux) pour aller vers l'arrêt total de leur utilisation d'ici 2050, sauf exceptions à petite échelle dans les pays pauvres. Le commerce du carbone, qui inclut les échanges de quotas d'émissions et les projets de compensation carbone Nord-Sud, ne résout pas la crise climatique ; au contraire, il porte préjudice aux communautés locales et à leur environnement, tout en avantageant les multinationales (y compris financières) et en retardant la remise en cause urgente des modes de vie insoutenables des pays riches. Les Amis de la Terre s'opposent donc à l'expansion des marchés carbone et demandent leur suppression progressive. Tout accord sur la déforestation devrait s'appuyer sur une approche basée sur les droits pour stopper la déforestation et soutenir les droits des communautés locales. Les forêts doivent rester en dehors des marchés carbone et les plantations de monoculture doivent être exclues des négociations. Toute initiative pour lutter contre la déforestation doit s'assurer du « consentement libre, antérieur et informé » des peuples indigènes et des communautés locales et la mise en application de leurs droits à la terre.

Pour éviter des changements climatiques dangereux, les Amis de la Terre proposent trois types d'outils : réglementation (notamment sectorielle), taxation et planification publique, mises en œuvre de façon intégrée et complémentaire.

Mettre en place des mécanismes de sanction

Les engagements des États doivent être juridiquement contraignants. Des mécanismes de suivi, contrôle et sanction des obligations des États sont nécessaires. L'efficacité de ces mécanismes dépend d'institutions internationales ayant le pouvoir de faire respecter ces obligations. Elles doivent systématiquement associer la société civile.

3. Ce que font les Amis de la Terre pour y parvenir

Pour atteindre ces objectifs, les Amis de la Terre :

- mènent des campagnes globales et sectorielles de lutte contre les changements climatiques, en France, en Europe et dans le monde ;
- proposent une contre-expertise argumentée comprenant des scénarios de réduction radicales des GES des pays riches ;
- dénoncent les fausses solutions et les positions incohérentes des gouvernements et multinationales ;
- promeuvent des alternatives concrètes à la surconsommation d'énergies fossiles ;
- portent les voix des populations affectées par les changements climatiques et le principe de leur participation systématique aux décisions qui les concernent ;
- mènent des recours juridiques ;
- participent à des mouvements collectifs en faveur d'alternatives locales et globales (promotion des filières courtes, etc).

Note : Voir les positions des Amis de la Terre sur l'énergie et sur les déplacés environnementaux (www.amisdelaterre.org, rubrique qui sommes nous).



Extrait de la brochure « Climat 2009 » (réalisée pour le sommet de Copenhague) – nov. 2009

Depuis quelques années, le développement d'une crise écologique globale, affectant l'avenir des habitants de la planète, est devenu une évidence. L'ampleur de la crise a été démontrée par les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui, dans des rapports successifs, a précisé la réalité du réchauffement climatique global et en a identifié la cause principale : l'augmentation de la teneur de l'atmosphère en gaz à effet de serre, en premier lieu le dioxyde de carbone (CO₂) issu principalement de l'utilisation toujours croissante des combustibles fossiles. D'autres éléments participent à la dégradation de l'environnement : la déforestation, l'épuisement et la pollution des sols, la pollution de l'air et de l'eau. Le cadre naturel, qui a permis à l'humanité de se développer pendant des millénaires, devient source de problèmes (sécheresses, famines, maladies, migrations de populations, guerres pour les ressources). Les effets sur les autres espèces vivantes ne sont pas moins préoccupants : diminution de la biodiversité, désertification, dégradation des écosystèmes, tous ayant des répercussions sur la qualité de la vie humaine et, à terme, sur sa pérennité. La crise climatique révèle la profondeur de la crise écologique globale. Elle apparaît aujourd'hui comme la condensation des limites et contradictions d'un modèle d'organisation des sociétés que la planète ne peut plus supporter. C'est la possibilité de vivre dans des sociétés construites sur des valeurs de liberté, de solidarité, de justice sociale et de démocratie qui est menacée. La globalisation économique et l'extension du capitalisme à l'échelle du monde ont considérablement accéléré un processus déjà à l'œuvre depuis près de deux siècles. Cette crise résulte d'un double mouvement lié à une double croyance. La première consiste à faire comme si les organisations économiques et sociales, quelles qu'elles soient, pouvaient se construire indépendamment des écosystèmes et pouvaient disposer des ressources de la nature de manière infinie. Elle suppose que les innovations pourraient permettre de substituer des moyens techniques aux défaillances de la nature, voire de créer une seconde nature par manipulations et transformations successives. La deuxième, contemporaine de la naissance du capitalisme, consiste à faire comme si l'économie et les forces possédantes et dominantes pouvaient indéfiniment, au nom de la rentabilité, du profit, du progrès (voire du « socialisme »), s'appropriier et se soumettre les sociétés, réduites à des champs d'expansion du capital.

Les politiques néolibérales et la globalisation économique, en permettant l'extension de ce mode productiviste à l'ensemble de la planète, ont accru et accéléré la pression sur les ressources à un point inimaginable. La globalisation, en s'attaquant à toutes les limites qui s'opposent à la marchandisation et à la croissance infinies, a paradoxalement révélé les limites écologiques du monde. La simultanéité de l'explosion des déséquilibres financiers, sociaux, agricoles, écologiques n'est pas un hasard de calendrier,

mais le signe des limites atteintes par ce système. La logique économique de rentabilité à court terme, la maximisation du profit et de la rémunération des actionnaires, le libre-échange et la concurrence se sont imposés à l'ensemble des sociétés et ont soumis ou tenté de soumettre l'ensemble de la vie sociale à cette dynamique prédatrice. Cela aboutit à une exacerbation de l'exploitation des travailleurs, au pillage de la planète, à la précarisation et à la disparition de millions de paysans et paysannes, à la condamnation à l'exil et à l'errance de populations déracinées toujours plus nombreuses.

En ce sens, la crise climatique est bien plus qu'une crise environnementale, elle est une crise de la domination de l'économie sur l'ensemble de la vie sociale et politique, domination que le néolibéralisme a porté à son extrême en en faisant un véritable projet politique. La crise sociale et la crise environnementale ne sont pas les conséquences d'une crise économique qui aurait sa propre logique interne, coupée de la société et de son environnement ; elles sont les composantes d'une crise globale qui est celle d'un modèle de société ayant fait de l'organisation économique, ici la lutte pour le profit et la rentabilité immédiate, l'essence des sociétés.

Mais, loin de désarmer, les néolibéraux enfourchent désormais la crise climatique elle-même pour en faire une nouvelle « opportunité » de croissance économique et de valorisation financière, une écologie de marché, une écologie financière. Le protocole de Kyoto, qui fut certes le premier pas significatif d'une négociation internationale sous l'égide de l'ONU, a ouvert la voie en ce sens. Pourtant, le rapport du PNUD 2007-2008, souligne qu' « une des plus dures leçons enseignées par le changement climatique est que le modèle économique des pays riches qui pousse la croissance et la consommation qui va avec, est écologiquement insoutenable ». La conférence de Copenhague en décembre 2009, qui doit mettre en place l'après-Kyoto, met en jeu le sauvetage de la planète et sa réparation en même temps que les choix des sociétés, les formes de la coopération internationale entre le Nord et le Sud, les modalités de répartition de la richesse, la justice sociale, la gestion des biens publics et des biens communs.

Attac a fait de l'urgence climatique et de la justice climatique une de ses priorités de campagne et d'éducation populaire. Cette brochure s'inscrit dans la continuité de ses travaux et de ses combats et s'attache à montrer et expliciter les enjeux du financement du changement climatique, enjeux écologiques, économiques, sociaux et politiques. C'est une démarche essentielle pour s'approprier des débats qui ne peuvent être laissés seulement à des experts et pour pouvoir conjuguer écologie et solidarité, écologie et justice, écologie et démocratie. Il serait suicidaire d'oublier que la question climatique, devenue une des priorités planétaires incontestables, est d'abord et avant tout le fruit d'alertes et de travaux remarquables de la communauté scientifique académique au premier chef, mais aussi de travaux permanents de contre-expertises indépendantes et citoyennes contrebalançant les discours des gouvernements et des transnationales de tous les secteurs peu enclins à remettre à plat nos modèles de développement.

Extraits du 4 pages thématique « Urgence climatique, justice sociale, c'est toujours de saison ! » - sept. 2010

Mouvement altermondialiste et « justice climatique »

Copenhague, en décembre 2009, a permis à plus de 100 000 manifestants – très jeunes pour la plupart –

d'exprimer leur indignation face à l'incapacité des grands pays à prendre les décisions nécessaires pour sauver le climat et faire respecter la « justice climatique ». Quatre mois plus tard, à Cochabamba, 30 000 militants se sont rassemblés pour adopter un « Appel des peuples » qui lie étroitement questions environnementales et climatiques et questions sociales.

La similitude entre cette séquence, de Copenhague à Cochabamba, et celle qui a relié Seattle à Porto Alegre est évidente. Dans les deux cas, les ONG étaient les premières à se mobiliser sur les thématiques en cause, la dette des pays du Sud ou l'ouverture des marchés pour le mouvement altermondialiste, les questions climatiques pour Copenhague. Dans les deux cas, les mouvements sociaux ont commencé à s'investir sur ces terrains, de façon déterminée pour le mouvement paysan avec Via Campesina, de manière plus timide pour le mouvement syndical. Dans les deux cas enfin, une importante mobilisation de la jeunesse a marqué l'émergence de nouveaux mouvements.

Du point de vue de la disposition des acteurs, Seattle et Porto Alegre d'un côté, Copenhague et Cochabamba de l'autre sont, en revanche, dans des situations très différentes. En s'opposant à l'OMC et au néolibéralisme, le mouvement altermondialiste se confrontait au point nodal du capitalisme contemporain : 1999, c'était l'époque de la « pensée unique » et du « consensus de Washington » qui ne voyaient aucune autre politique possible que celle de l'ouverture et de la libéralisation des marchés. Sur la question climatique, à l'inverse, les ONG et mouvements sociaux retrouvent à côté d'eux des acteurs décisifs du système et du capitalisme. Face aux responsables politiques qui nient encore – à l'image de George W. Bush – la réalité du changement climatique et face aux secteurs industriels qui veulent préserver leurs activités et leurs profits dans des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre, on trouvera les mouvements, mais aussi des acteurs industriels qui veulent être les gagnants du « Capitalisme Vert » et des responsables politiques qui veulent que leur pays soient les hérauts de cette transformation.

La difficulté tient à l'ampleur des défis posés par la crise climatique, mais aussi à la coexistence de trois approches différentes qui divisent tant les mouvements que les différents secteurs du capitalisme. La première de ces approches consiste à faire confiance aux marchés et à l'initiative individuelle et collective pour permettre l'éclosion d'une vague d'innovations techniques et économiques. La deuxième est étatique et technologique et s'appuie sur des grands projets dans des domaines tels que les transports, la construction de centrales nucléaires ou des programmes de stockage et enfouissement du carbone. La troisième approche s'appuiera sur les initiatives sociales : les initiatives d'habitants sur les transports ou l'énergie, les échanges directs entre producteurs et consommateurs pour relocaliser la production ou les campagnes pour étendre le champ des « biens communs » à la propriété intellectuelle sur les nouvelles technologies. Si personne ne se reconnaîtra dans une seule de ces trois approches, le poids à mettre sur telle ou telle, et en particulier sur les grands projets technologiques, sera un objet de controverse entre les mouvements.

Autre différence entre mouvement altermondialiste et mouvement pour la « justice climatique » : la relation aux institutions internationales et l'appréciation des rapports Nord/Sud.

À Seattle ou dans les Forum sociaux, là aussi les choix étaient simples : d'un côté l'OMC, outil du néolibéralisme, les entreprises multinationales et les pays du Nord ; de l'autre les pays du Sud, étranglés par la dette et contraints de subir les plans d'ajustement du FMI. Pas besoin de longs débats pour savoir de quel côté se situer !

À Copenhague et Cochabamba, première différence : c'est l'ONU qui est le cadre des négociations... Une

ONU fragilisée par la place prise par le G8, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC et, dans la dernière période, par le G20 et qui est, de ce fait, d'autant plus ouverte aux petits pays et à la participation de la « société civile ».

La deuxième différence tient au décollage de certains des grands pays du Sud, à commencer par la Chine. En dix ans, les rapports de force mondiaux se sont transformés et la négociation de Copenhague en a été la démonstration éclatante. Le texte final a été écrit par les États-Unis et la Chine et avalisé par cinq pays, les mêmes plus le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud avant d'être présenté pour ratification finale à vingt-huit pays, dont l'Europe et le Japon. Une réalité qui demandera une discussion dans les mouvements sur les stratégies d'alliance : s'il allait de soi d'exiger la reconnaissance de la responsabilité historique des pays du Nord dans le réchauffement climatique, il sera difficile de soutenir sans débat le « groupe des 77 plus la Chine » ce qui reviendrait à mettre sur le même plan la Bolivie, qui a combattu – à juste titre – le texte final, et ceux qui ont été les protagonistes de son adoption !

Cette énumération de défis et problèmes à résoudre n'est pas exhaustive, et elle ne doit surtout pas être comprise comme une incitation à la résignation face à l'ampleur des tâches à accomplir. Elle est, au contraire, un encouragement à prendre à bras le corps des questions qui sont au cœur des préoccupations des militants et dont la prise en compte peut aider les mouvements sociaux et citoyens à redéfinir des orientations et des stratégies.

Voir le 4 pages dans son intégralité sur le site d'Attac : <http://www.france.attac.org/spip.php?article11650>.



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Agriculture paysanne et changement climatique : éléments de positionnement

L'agriculture est très concernée par le changement climatique et pour de nombreuses raisons : à l'échelle mondiale, de nombreuses populations sont menacées par le phénomène : migrations-fuites (des peuples du littoral, principalement paysans et ruraux), événements climatiques extrêmes, remise en cause de la riziculture, de l'élevage de ruminants, modifications de la carte des productions agricoles.

Mais l'agriculture a des atouts indéniables dans sa capacité à capter le carbone (séquestration) et surtout, elle est capable d'adaptation pour atténuer (voire inverser) le phénomène planétaire.

La question qui se pose est la suivante : existe-il un ou des types d'agriculture optimisant cette adaptation ?

La Via Campesina a utilisé pour le Sommet de Copenhague le slogan « *l'agriculture paysanne refroidit la planète* ».

Les effets de l'agriculture paysanne :

Ce qui constituerait l'agriculture la plus remarquable vis à vis du changement climatique, à l'échelle française :

- une agriculture qui stocke le carbone et donc une agriculture qui augmente le taux de matière organique du sol (car la baisse de la MO entraîne des émissions importantes de CO₂ d'autant plus inquiétantes qu'elles sont pas ou peu quantifiées) : si l'idéal semble être l'association de système agro-écologique et pastoraux où les prélèvements de matière (par l'animal) sont restitués sur les zones cultivées, la présence de prairies (naturelles ou longue durée) dans les systèmes agraires est fondamentale pour leur capacité à séquestrer le CO₂. L'agriculture biologique s'il y a présence associée d'élevage constitue à ce titre un exemple ;
- une agriculture qui utilise peu d'énergie fossile (ramenée à l'image utilisée souvent par les Civam à propos des bovins : « barre de coupe à l'avant, épandeur à l'arrière ! ») ;
- une agriculture avec un assolement diversifié dont des légumineuses (à consommation animale et/ou humaine) ;
- une agriculture qui utilise peu d'engrais de synthèse, coûteux en énergie ;
- une agriculture qui utilise peu de phosphore sous forme d'engrais acheté (épuisement de la source d'approvisionnement) ;
- une agriculture qui réduise la proportion actuelle d'animaux élevés : ruminants pour leur part à

l'émission de méthane (CH₄), et monogastriques pour l'alimentation (dont importation massive de protéines) qu'ils consomment alors qu'elle peut être directement ingérée par l'homme ;

- une agriculture avec de l'élevage de ruminants à l'herbe ;
- une agriculture maintenant les ruminants en zone herbagère traditionnelle (montagne et bocage, zones humides) et développant leur présence en zone intermédiaire et de culture pour un équilibre (apport MO par gestion des déjections et retour de l'herbage) ;
- une agriculture qui préserve la biodiversité cultivée comme garante d'adaptation au changement climatique (semences par exemple) et la biodiversité sauvage comme réservoir naturel ;
- une agriculture « agronomique » qui évalue les apports selon le type de sols et leurs caractéristiques. Ainsi, le taux de MO et son élévation sont une condition pour améliorer les conséquences de leur fonctionnement vis à vis des émissions de GES. Le type de sol est une variable à prendre en compte faute de quoi toute théorie sur le protoxyde d'azote est inopérante car les émissions de ce gaz (le plus important de l'agriculture : 47 % des GES agricoles) sont très faibles sur sols agricoles issues d'une roche mère calcaire type rendzine (ex : plaine de Caen, Haut-Jura) et très élevée en sols limons profonds ;
- une agriculture diversifiée à l'échelle locale, pour offrir la plus grande diversité possible d'aliments à la population ;
- une agriculture ne nécessitant pas de transport important que ce soit pour les consommations intermédiaires (engrais, semences, aliments du bétail..) ou pour la destination des produits agricoles : une agriculture relocalisée donc ;
- une agriculture prioritairement productrice d'aliments pour l'homme (légumineuses à promouvoir) ;
- une agriculture faite d'élevage de ruminants pour valoriser l'herbe et de monogastriques pour valoriser les déchets organiques (issus de meunerie, etc.).

La conjonction de ces pratiques implique une main d'œuvre nombreuse et donc des paysans sur tout le territoire.

Conclusion

L'agriculture défendue par la Confédération paysanne est un des facteurs permettant de lutter contre le changement climatique.

L'agriculture industrielle (celle utilisant l'énergie fossile en quantité, les engrais de synthèse, la mécanisation lourde et les échanges internationaux) réchauffe la planète par sa forte consommation d'énergies fossiles et donc par les émissions de GES qu'elle implique.

Une de ses caractéristiques est sa spécialisation, terme entendu comme production d'une catégorie de produits (animaux ou végétaux). Ainsi, une ferme laitière n'est pas spécialisée puisqu'elle s'appuie sur une production animale associée à une ou des productions végétales (en principe). Une exploitation en grande culture, en viticulture, en porc hors sol est spécialisée. Il est possible de sortir de ce critère de spécialisation en raisonnement par zone ou région dans le cas où les productions sont variées, non spécialisées au sein de la région.

Programme (sous réserve de modifications)

12h00 Inauguration en présence de M. Le Maire de Cancon et des représentant(e)s d'ATTAC-France, Amis de la Terre-France, Confédération Paysanne et Bizi !

14h00 Visite guidée du Village des alternatives (avec stands, expositions, démonstrations et ateliers)

– **à partir de 14h30 :**

Conférences, projections de films, débats et carrefours "résistances et alternatives" (1)

- *Animations musicales, théâtre et artistes de rue, parcours artistique, bars et restauration avec produits locaux, fermiers ou bios*

- *Espace enfant avec jeux et sensibilisation à l'environnement*

- *Théâtre participatif "Le Grand Chaud du Facteur 4", conférences gesticulées "Climat d'urgence" et "La transition", Grand jeu populaire "Qui veut gagner des degrés ?"*

18H00 : Table ronde "Pour une société de transition écologique et sociale"

- **Jean-Marie Harribey** (ATTAC) *"Le social et l'écologie malades de la finance"*

- **Claude Girod** (Confédération Paysanne) *"Vers d'autres modes de production pour une agriculture paysanne"*

- **Sylvain Angerand** (Amis de la Terre) *"Cancun : fausses solutions et vrais enjeux"*.

Vers 19H00 / 20H00 : Duplex avec Cancun : vidéoconférence en direct de Cancun sur les négociations en cours sur le réchauffement climatique et la mobilisation des mouvements sociaux pour la justice climatique, avec à Cancun des représentant(e)s de mouvements sociaux de là-bas et d'ici (*Geneviève Azam, Josie Riffaud*), suivi d'un débat/questions avec le public de Cancon.

22h00 : Concert (entrée libre)

(1) *Energie, déforestation, circuits courts, semences paysannes et OGM, villes en transition, Contribution Energie Climat, monnaies complémentaires, banques et politique environnementale, transports etc.*

PLAN

